

Déclaration préalable au Comité Technique DRLOI du 15 novembre 2017

Vous nous convoquez ce jour pour évoquer le déménagement du CSR de Lille sur le HUB VIAPOST de LESQUIN. Nous nous sommes déjà largement exprimés sur le sujet. Nous allons redire, à l'occasion de ce Comité Technique, et sans doute pour la dernière fois, tout le mal que nous pensons de ce dossier.

Vous allez, avec ce déménagement, compliquer la vie d'une dizaine de personnes qui venaient jusque-là en transport et qui, demain, devront venir par la route, avec pour certain-es l'obligation d'acheter un véhicule. Ce déménagement, dont nous n'avons toujours pas compris l'intérêt, va générer stress, mal être au travail, retards possibles.

Malgré la hauteur de l'accompagnement financier, celui-ci est loin de compenser les désagréments subis. Pire, vous êtes toujours dans l'étude de la mise en place d'un éventuel télétravail et/ou de l'aménagement des horaires qui pourraient permettre de réduire certains Aller-Retour pour le personnel en place ou pour faciliter la vie de chacun-e.

Malgré l'opposition de tous les syndicats lors des diverses rencontres, malgré l'opposition d'une grande partie du personnel, malgré un avis négatif du CHSCT, vous persistez, pour des raisons obscures et dont la finalité nous échappe, à vouloir dégrader les conditions de vie et de travail d'un personnel qui a toujours donné le meilleur de lui-même, qui a toujours répondu présent.

SUD ne cautionnera, en aucun cas, ce regrettable déménagement synonyme de démotivation pour l'équipe en place et qui se fait au mépris d'une politique de développement durable tant vantée par le Siège de La Poste.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre, deux fois contre !